

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 27 juin 2019

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. BORDAT

Convocation envoyée le 20 juin 2019

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 51

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 16

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	Mme Catherine VANDRIESSE
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Yves PIAN	Mme Chantal OUTHIER
M. Thierry FALCONNET	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Emmanuel BICHOT
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES
M. Rémi DETANG	Mme Christine MARTIN	Mme Sandrine RICHARD
Mme Catherine HERVIEU	M. Denis HAMEAU	Mme Claudine DAL MOLIN
M. José ALMEIDA	Mme Stéphanie MODDE	Mme Louise MARIN
M. Jean-François DODET	M. Nicolas BOURNY	M. Louis LEGRAND
M. François DESEILLE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick ORSOLA
Mme Danielle JUBAN	Mme Hélène ROY	Mme Florence LUCISANO
M. Frédéric FAVERJON	M. Georges MAGLICA	Mme Céline TONOT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Elisabeth REVEL	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Patrick MOREAU	M. Joël MEKHANTAR	Mme Corinne PIOMBINO
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Louis DUMONT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Christophe BERTHIER	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Patrick MASSON	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Michèle LIEVREMONT.

Membres absents :

M. Patrick CHAUPUIS	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
M. Didier MARTIN	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Alain HOUPERT	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. François HELIE	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD
M. Édouard CAVIN	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Jean ESMONIN pouvoir à Mme Sandrine RICHARD
Mme Anne PERRIN-LOUVRIER	M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à M. Thierry FALCONNET
M. Gaston FOUCHERES	M. Guillaume RUET pouvoir à Mme Louise MARIN
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
M. Jean-Philippe MOREL	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Philippe BELLEVILLE	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
M. Adrien GUENE	Mme Lydie CHAMPION pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
	Mme Noëlle CABBILLARD pouvoir à Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES
	M. Cyril GAUCHER pouvoir à M. Emmanuel BICHOT

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Compte de gestion 2018 du Trésorier de Dijon Métropole

Chaque année, l'assemblée délibérante approuve deux documents relatifs à l'exécution du budget écoulé : le compte administratif du Président qui retrace les opérations de recettes et de dépenses de l'exercice antérieur, et le compte de gestion, établi par le Trésorier de Dijon Métropole, comptable public.

Conformément à l'article L5217-10-10 du code général des collectivités territoriales, « (...) *le conseil de la métropole arrête le compte de gestion de l'exercice clos* » préalablement au vote du compte administratif.

Le compte de gestion présente, outre l'exécution du budget retracée par nature, l'évolution de la situation patrimoniale et financière de la métropole.

Il comprend trois parties :

- la première est relative à l'exécution du budget et fait apparaître le résultat d'exécution;
- la seconde est la balance comptable, qui présente tous les comptes ouverts dans la comptabilité de la collectivité, qu'ils aient été "mouvementés" ou non au cours de l'exercice passé;
- la troisième est le bilan.

Après examen par la Commission des finances, le Conseil de la métropole :

- d'une part, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2018 ainsi que les décisions modificatives qui s'y rattachent, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par Monsieur le Trésorier de Dijon Métropole, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- d'autre part, après s'être assuré que le Monsieur le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

DÉLIBÈRE :

- 1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celle de la journée complémentaire ;
- 2 - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Les grandes masses des bilans, exprimées en milliers d'euros, se présentent de la manière décrite ci-après.

BUDGET PRINCIPAL

ACTIF (net)		PASSIF	
Actif immobilisé	575 537,44	Fonds propres	473 489,44
Actif circulant	79 041,64	Provisions pour risques et charges	-
		Dettes	181 265,52
Comptes de régularisation	937,81	Comptes de régularisation	761,93
Total	655 516,89	Total	655 516,89

BUDGET ANNEXE DE LA DÉCHARGE DES PRODUITS INERTES ET DES DASRI

ACTIF (net)		PASSIF	
Actif immobilisé	6 564,53	Fonds propres	7 714,01
Actif circulant	2 233,46	Provisions pour risques et charges	-
		Dettes	1 066,32
Comptes de régularisation	0,00	Comptes de régularisation	17,67
Total	8 797,99	Total	8 797,99

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS PUBLICS URBAINS

ACTIF (net)		PASSIF	
Actif immobilisé	426 969,20	Fonds propres	256 611,14
Actif circulant	29 019,09	Provisions pour risques et charges	-
		Dettes	199 415,47
Comptes de régularisation	193,37	Comptes de régularisation	155,06
Total	456 181,67	Total	456 181,67

BUDGET ANNEXE DU CRÉMATORIUM

ACTIF (net)		PASSIF	
Actif immobilisé	2 925,59	Fonds propres	3 996,95
Actif circulant	1 378,44	Provisions pour risques et charges	-
		Dettes	307,08
Comptes de régularisation	-	Comptes de régularisation	-
Total	4 304,03	Total	4 304,03

BUDGET ANNEXE DU GROUPE TURBO ALTERNATEUR

ACTIF (net)		PASSIF	
Actif immobilisé	5 135,94	Fonds propres	5 841,12
Actif circulant	4 795,59	Provisions pour risques et charges	-
Comptes de régularisation -		Dettes	4 090,40
Comptes de régularisation		Comptes de régularisation -	
Total	9 931,53	Total	9 931,53

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

ACTIF (net)		PASSIF	
Actif immobilisé	66 448,71	Fonds propres	66 755,52
Actif circulant	1 124,43	Provisions pour risques et charges	-
Comptes de régularisation	-	Dettes	817,63
Comptes de régularisation		Comptes de régularisation	-
Total	67 573,14	Total	67 573,14

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

ACTIF (net)		PASSIF	
Actif immobilisé	71 576,91	Fonds propres	79 539,63
Actif circulant	8 348,54	Provisions pour risques et charges	-
Comptes de régularisation	-	Dettes	385,81
Comptes de régularisation		Comptes de régularisation	-
Total	79 925,45	Total	79 925,45

BUDGET ANNEXE DES PARKINGS EN OUVRAGE

ACTIF (net)		PASSIF	
Actif immobilisé	32 294,56	Fonds propres	14 587,64
Actif circulant	4 521,80	Provisions pour risques et charges	-
Comptes de régularisation	-	Dettes	22 228,72
Comptes de régularisation		Comptes de régularisation	-
Total	36 816,36	Total	36 816,36

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RENDUS AUX ADMINISTRATIONS

ACTIF (net)		PASSIF	
Actif immobilisé	-	Fonds propres	161,34
Actif circulant	312,34	Provisions pour risques et charges	-
Comptes de régularisation	-	Dettes à court terme	151,00
Comptes de régularisation		Comptes de régularisation	-
Total	312,34	Total	312,34

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES RENDUS AUX ADMINISTRATIONS

ACTIF (net)		PASSIF	
Actif immobilisé	-	Fonds propres	201,30
Actif circulant	1 976,30	Provisions pour risques et charges	-
Comptes de régularisation	-	Dettes à court terme	1 775,00
Total	1 976,30	Comptes de régularisation	-
		Total	1 976,30

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5217-10-10 ;

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** le compte de gestion pour 2018 pour le budget principal et les budgets annexes présentés par Monsieur le Trésorier de Dijon Métropole.

SCRUTIN : POUR : 67
CONTRE : 0

DONT 16 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0